



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Service des ressources humaines

Sous-direction du pilotage et de la stratégie

Bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolution professionnelle

Secteur concours et formation préparation concours

RAPPORT DE JURY

**RELATIF AU CONCOURS D'ACCES AU GRADE DE TECHNICIEN D'ART,
METIERS DE LA CERAMIQUE, SPECIALITE « CERAMIQUE »**

SESSION 2021

Table des matières

I. LE RAPPEL DES ÉPREUVES	3
A. Épreuves d'admissibilité	3
B. Épreuves d'admission	3
II. LE CALENDRIER DE LA PROCÉDURE	3
III. LE JURY	4
A. La composition du jury	4
B. La formation du jury et la réunion de cadrage	4
IV. LE DÉROULEMENT DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE	Erreur ! Signet non défini.
A. LES EPREUVES D'ADMISSIBILITÉ	Erreur ! Signet non défini.
1) L'épreuve écrite d'admissibilité	Erreur ! Signet non défini.
2) L'épreuve orale d'histoire de l'art.....	Erreur ! Signet non défini.
3) L'épreuve orale de techniques du métier.....	Erreur ! Signet non défini.
B. LES EPREUVES D'ADMISSION.....	Erreur ! Signet non défini.
1) L'épreuve pratique d'admission	Erreur ! Signet non défini.
2) L'épreuve de dessin	Erreur ! Signet non défini.
C. REMARQUES GÉNÉRALES SUR LE CONCOURS	Erreur ! Signet non défini.
V. LES STATISTIQUES	6

I. LE RAPPEL DES ÉPREUVES

Les règles d'organisation générale, la nature et les programmes des épreuves des concours de recrutement dans le corps des techniciens d'art ainsi que la composition des jurys sont précisés dans l'arrêté du 26 février 2014 modifié.

A. Épreuves d'admissibilité

« La phase d'admissibilité comprend les épreuves ci-après :

1° Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (préparation : vingt minutes),

L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes) ;

- une interrogation sur les techniques du métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (préparation : vingt minutes),

L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes).

2° Une épreuve écrite relative aux techniques du métier ou de la spécialité ou des étapes de production. Cette épreuve de contrôle des connaissances consiste, à partir d'un dossier technique, en l'élaboration d'une note sur un sujet se rapportant au métier ou à la spécialité, qui servira de support à l'épreuve pratique (analyse, établissement d'un programme de travail, organisation) (durée : deux heures ; coefficient 2). »

B. Épreuves d'admission

« La phase d'admission comporte une épreuve pratique, comportant :

— la réalisation ou la restauration d'un objet ou bien la conception d'un projet faisant appel à des connaissances techniques et artistiques liées au métier ou à la spécialité ou aux étapes de production, assortie d'un coefficient 4 ; et

— pour certains métiers ou certaines spécialités ou étapes de production, la réalisation d'une épreuve de dessin assortie d'un coefficient 1. »

Plus particulièrement pour cette spécialité, l'article 8 de l'arrêté du 11 avril 2019 modifiant l'arrêté du 26 février 2016, précise que pour l'exécution d'une étape de production d'un objet céramique, le candidat choisit lors de son inscription, l'étape de production sur laquelle il souhaite passer l'épreuve pratique d'admission parmi celles ouvertes au concours dans la liste des 27 étapes listées dans l'arrêté.

L'épreuve de dessin consiste en « la réalisation d'un dessin à main levée d'après modèle (4 heures) ».

Pour la session 2021, les étapes de production ouvertes étaient les suivantes :

- garnissage-découpage,
- moulage-tournage plâtre,
- polissage biscuit,
- tournage.

II. LE CALENDRIER DE LA PROCÉDURE

Étapes	Dates
Inscriptions	du 11 mai au 15 juin 2021
Épreuves d'admissibilité	27 et 28 septembre, 12 octobre 2021
Réunion d'admissibilité	18 octobre 2021
Épreuves d'admission	22 et 23 novembre 2021
Réunion d'admission	24 novembre 2021

Le bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolution professionnelle invite les candidats à consulter régulièrement le calendrier prévisionnel des concours et examens professionnels.

Ce calendrier prévisionnel est accessible à partir du lien suivant : <https://www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Emploi-et-formation/Concours-et-examens-professionnels>

III. LE JURY

A. La composition du jury

Le jury était composé des personnes suivantes :

Présidente :

Madame Béatrice LAUWICK, conservatrice en chef du patrimoine, chargée de mission au département des peintures, musée du Louvre.

Membres :

- Mme Brigitte BATTINI, cheffe de travaux d'art, branche d'activité professionnelle « création contemporaine », spécialité « céramique », atelier filage dorure, service de la décoration, département de la création et de la production, cité de la céramique – Sèvres et Limoges ;
- M. Didier BOURGEOIS, technicien d'art de classe exceptionnelle, métiers de la céramique, spécialité « céramique », atelier tournage en plâtre, service de la fabrication, département de la création et de la production, cité de la céramique – Sèvres et Limoges ;
- M. Jérôme DEMAREZ, technicien d'art de classe supérieure, métiers de la céramique, spécialité « céramique », atelier tournage et calibrage, service de la fabrication, département de la création et de la production, cité de la céramique, cité de la céramique – Sèvres et Limoges.

Par ailleurs et conformément à l'art 7 de l'arrêté du 26 février 2014 modifié, le jury peut s'adjoindre les services d'examineurs qualifiés pour assurer l'élaboration et la correction des épreuves d'admissibilité et/ou d'admission. Ils sont désignés par arrêté du ministre chargé de la culture.

B. La formation du jury et la réunion de cadrage

Le jury a suivi une journée de formation intitulée « Les fondamentaux d'un membre de jury ». Au cours de cette formation généraliste, les points suivants ont été abordés :

- le cadre général des concours, examens professionnels et recrutements réservés :
 - * cadre réglementaire,
 - * déontologie : laïcité, non-discrimination...
- le cadre général pour les corrections de l'épreuve écrite,
- les éléments pour mener les oraux,
- les mises en situation.

Par ailleurs, le bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolution professionnelle s'est réuni avec le jury afin d'aborder l'ensemble de l'organisation des concours externe et interne : le planning et les étapes de la procédure, les épreuves, le nombre de postes, l'élaboration des sujets et des grilles pour chaque épreuve prévue par les textes...

IV. LE DÉROULEMENT DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE

A. LES EPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

1) L'épreuve écrite d'admissibilité

Cette épreuve permet de vérifier les connaissances techniques des candidats, tout en leur fournissant l'occasion de faire preuve de clarté et d'équilibre dans la construction de leur propos.

Le sujet proposé cette année consistait à décrire les étapes de fabrication de dix théières du *Service Coupe*, créé en 1810 à la manufacture de Sèvres, en vue d'une réédition. Il était donc attendu des candidats une note technique élaborée, présentant les différentes étapes de réalisation, en mentionnant chronologiquement toutes les techniques employées pour la fabrication et la décoration de ces objets : le choix des pâtes devait être mentionné, ainsi que les différentes cuissons nécessaires. Le sujet demandait également de décrire plus précisément une des étapes de décoration.

Certains candidats ont bien compris la demande, en fournissant une note équilibrée, qui mentionnait chaque étape de réalisation tout en élaborant une présentation plus détaillée de certains aspects techniques. Mais, indépendamment du fond, la forme (c'est-à-dire la présentation, l'orthographe et la

syntaxe) s'est avérée décevante, entre les copies quasi illisibles, en raison d'une écriture peu soignée et les fautes qui rendaient parfois le texte incompréhensible.

Pour présenter son travail, il faudrait de façon générale, mieux structurer son devoir, et pour certains candidats, utiliser un vocabulaire adéquat, en particulier celui qui permet de décrire les pièces de porcelaine. Au-delà des termes techniques, le jury a parfois été surpris de lire d'importantes incohérences techniques dans le déroulé des étapes demandées.

2) L'épreuve orale d'histoire de l'art

Cette épreuve nécessite au minimum de connaître l'Histoire de la manufacture de Sèvres et des grands courants artistiques qu'elle traverse : les sujets proposaient donc différents thèmes à développer, tous en rapport avec l'histoire de la manufacture. Le jury attendait que le candidat saisisse cette occasion pour présenter ses connaissances sur l'histoire de la céramique en France et ses principaux courants stylistiques. Face à certains candidats démunis, le jury s'est efforcé avec bienveillance d'adapter les questions au niveau des connaissances pour créer un moment d'échange plus fructueux.

3) L'épreuve orale de techniques du métier

Cette épreuve consistait en différentes questions permettant aux candidats de démontrer leurs connaissances techniques et leur capacité à élargir le champ envisagé par l'évocation de techniques complémentaires. Les sujets portaient sur les principaux thèmes à maîtriser lors de l'apprentissage des étapes de réalisation d'une céramique, de l'élaboration des pâtes à la question des différents types de cuisson, en passant par les techniques de façonnage, d'émaillage ou de pose de décor. Les prestations fournies étaient de qualité très variable. Certains candidats ont pêché par leur manque de connaissances assorti d'une difficulté à rebondir en complétant leur présentation lors de la phase d'échanges. D'autres, en revanche, se sont montrés très complets dans leur exposé, détaillé et structuré, et ont su profiter de la phase de questions pour élargir les thématiques abordées avec efficacité. De façon générale, et malgré des erreurs, les candidats ont semblé plus sûrs d'eux qu'en Histoire de l'art, sujet de l'épreuve précédente.

B. LES EPREUVES D'ADMISSION

1) L'épreuve pratique

Les candidats avaient la possibilité et la liberté de commencer leur épreuve par l'exercice qu'ils souhaitaient, tout en respectant le temps imparti et le travail demandé. Il était attendu une finition de très bonne qualité. Les candidats qui se sont présentés ont visiblement des capacités pour progresser dans leur domaine, mais on peut s'étonner que certains travaux soient à reprendre entièrement, car inexploitable en l'état.

a) Etape de production « garnissage-découpage »

Le sujet proposait plusieurs phases de travail. Des pièces de référence étaient fournies.

- Retouche et finition de sept anses de tasses « Litron » ;
- Relever et tracer le « dévissage », sur quatre anses en crue ;
- Ouvrir la gueule du lion de l'anse du « vase étrusque », retoucher et enlever les traces de couture du moule ;
- Découper et ajourer l'aile d'une assiette à lunch « Duplessis » à l'aide du gabarit fourni.

b) Etape de production « moulage-tournage plâtre »

Il était proposé au candidat de réaliser deux exercices :

- Tailler une mortaise suivant les repères tracés dans le morceau de plâtre fourni ;
- Réaliser les premières étapes d'un moule d'estampage pour « L'Héliothryx » de Jean-Baptiste Gauvenet destiné à l'atelier de « moulage-reparage » : concevoir préalablement la portée en délimitant le plan de joint de la chape contenant les sous-pièces et réaliser deux sous-pièces sur le dos du modèle fourni.

c) Etape de production « polissage biscuit »

Plusieurs opérations étaient demandées au candidat : réaliser des interventions de polissage sur différents supports, en discernant les subtilités et sans altérer les pièces ; puis, identifier et localiser les défauts éventuels des pièces proposées, justifiant leur déclassement.

- Polissage fin de la surface supérieure et des côtés d'un médaillon en chanfreinant les arêtes.

- Polissage et traitement des coutures sur deux pièces en biscuit : trépied du « Bol-sein » et « Ecureuil de Marcel Dery ».

d) Etape de production « tournage »

Plusieurs opérations étaient demandées :

- Produire avec une pâte de porcelaine plastique, quatre ébauches du « Vase Emile Decoeur 64 » modifié pour l'épreuve, en suivant le profil intérieur du dessin d'exécution fourni : pour ce faire, à partir de matériaux et outils mis à leur disposition, réaliser une estèque (profil en bois) appropriée pour une production en série.
- Tournage sur un mandrin de quatre tasses à thé de « Service ovoïde » en respectant les côtes fournies sur le dessin d'exécution : pour ce faire, utiliser les outils mis à disposition et réaliser les outils nécessaires (outils métalliques à partir des trois plaques métalliques prédécoupées).

2) L'épreuve de dessin

Les dessins étaient d'un bon niveau dans l'ensemble. Quelques remarques peuvent tout de même être transmises aux candidats dans le but de les faire progresser :

- le dessinateur n'a pas toujours respecté strictement son point de vue : raccourcis inexistant pour certains, ou corps restitué de face, sans tenir compte de ce que l'œil pouvait percevoir effectivement ;
- Le cadrage du dessin n'a pas toujours été réussi, avec une composition très à l'étroit dans le format fourni ; ou, à l'inverse très réduite et perdu au centre de la feuille. La figure devait en effet occuper tout l'espace mis à la disposition du dessinateur, tout en respectant les proportions du modèle.
- Certains dessinateurs semblent avoir été à court de temps, ce qui donnait alors des parties très inégalement traitées.

C. REMARQUES GÉNÉRALES SUR LE CONCOURS

Le jury s'est mobilisé pour les épreuves dont l'organisation s'est avérée complexe, le tout pour un nombre réduit de candidats : il faudrait faire une plus grande publicité pour ce type de concours qui n'a pas pour vocation de valider des formations internes, mais de recruter les meilleurs éléments.

En effet, malgré l'extrême bienveillance de tous les membres du jury, celui-ci a globalement été déçu par le niveau de « technique des métiers » et par la pratique en atelier.

V. LES STATISTIQUES

Nombre de postes offerts à cette session : 5

			Admissibilité		Admission	
	Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats convoqués	Nombre de présents	Nombre d'admissibles	Nombre de présents	Nombre d'admis
Femmes	9	9	7	5	5	3
Hommes	7	7	2	2	2	2
Total	16	16	9	7	7	5

Nombre de désistements : 0

Admissibilité :

Etape de production	Seuil d'admissibilité	Amplitude des notes
Garnissage-découpage	14,4	de 8,6 à 14,4
Moulage-tournage plâtre	10	de 6,4 à 12,6
Polissage biscuit	15,8	de 5,4 à 15,8
Tournage	10,4	de 10 à 10,4

Admission :

Etape de production	Seuil d'admission	Amplitude des notes
Garnissage-découpage	13,2	Sans objet
Moulage-tournage plâtre	12,7	de 12,3 à 12,7
Polissage biscuit	15	Sans objet
Tournage	12	de 10 à 12

Taux de réussite (nombre de postes offerts/nombre total de candidats inscrits x 100) : 31,25%

Madame Béatrice LAUWICK
Présidente du jury



